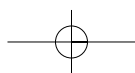


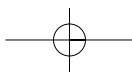
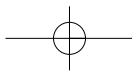
Namibie

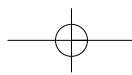


chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 823
- Population en milliers (2000) : 1 757
- PIB par hab. en dollars (2000) : 1 955
- Espérance de vie (1995-2000) : 45.1
- Taux d'analphabétisme (2001) : 17.3







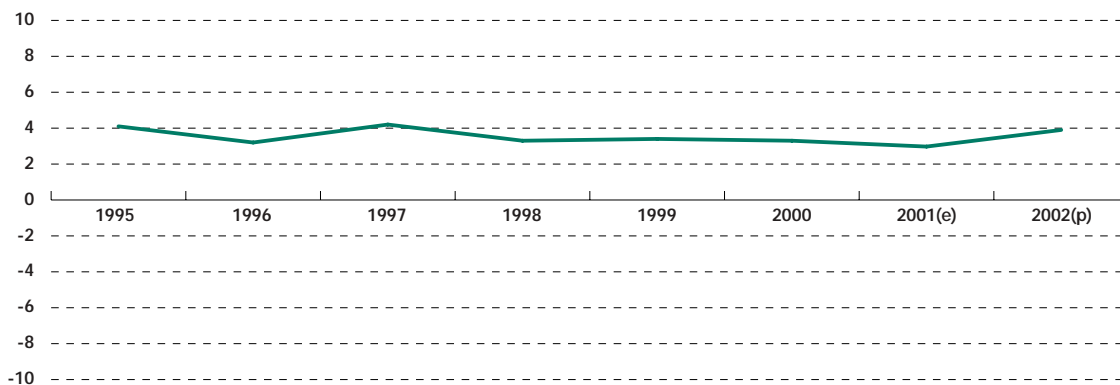
Namibie

PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE (1 955 dollars par habitant) et comptant moins de 2 millions de personnes, la Namibie reste largement tributaire de l'exploitation de ses ressources naturelles, telles que les diamants, l'agriculture et la pêche. Depuis son accession à l'indépendance en 1990, elle s'efforce de développer d'autres activités économiques. Cependant, sa croissance demeure stable et modérée – autour de 3.3 pour cent par an – et devrait continuer sur ce rythme moyen en 2001 et 2002. Jusqu'à présent, le principal changement structurel est l'intervention accrue de l'État dans l'économie, avec des services publics qui représentent

près d'un quart du produit intérieur brut. Sur le plan politique, la réforme agraire gagne du terrain, mais l'octroi de droits à la population noire, l'une des priorités du gouvernement, donne des résultats mitigés. La Namibie reste une société inégalitaire, dans laquelle les écarts de revenus sont parmi les plus élevés au monde. La cohésion sociale y demeure une question très sensible en raison de la pauvreté, qui touche des catégories de population bien définies et qui se caractérise par des écarts considérables entre zones urbaines et rurales.

Jusqu'à présent, le principal changement structurel est l'intervention accrue de l'État dans l'économie

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume



253

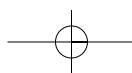
Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

Développements économiques récents

Ces six dernières années (1995-2001), la Namibie a enregistré une croissance de 3.5 pour cent en moyenne. Il s'agit d'un taux inférieur de 1.5 pour cent à son objectif de politique publique, mais légèrement supérieur à sa croissance démographique, soit une progression moyenne de 0.3 pour cent du PIB par habitant sur la période considérée. La croissance en volume est soutenue par l'expansion des branches du secteur primaire tournées vers l'exportation (agriculture, pêcheries et

mines) et par un vaste secteur public non marchand. La production s'est légèrement contractée, passant de 3.4 pour cent en 1999 à 3.3 pour cent en 2000.

Les mines restent le pilier de l'économie : elles représentent 50 pour cent des recettes issues de l'exportation de produits. Après une expansion rapide en 1999, la production de diamants, qui constitue l'essentiel de l'activité minière, a brusquement reculé en 2000. De plus, le pourcentage de diamants extraits au large a atteint 57 pour cent en 2000, signe d'une profonde évolution de cette branche. La même année,



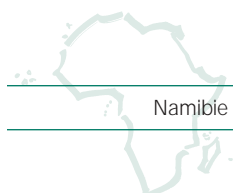
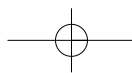
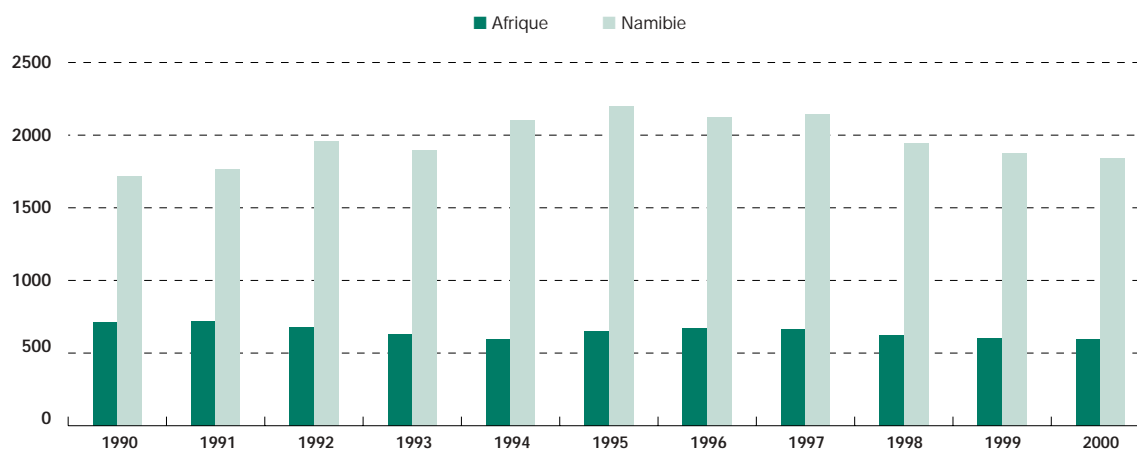


Figure 2 - PIB par habitant en Namibie et en Afrique (en dollars courants)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI et des autorités nationales.

celle-ci a bénéficié de la réouverture d'une mine de cuivre, qui a permis à la production minière hors diamants d'offrir un gain de 10.3 pour cent en valeur ajoutée. Les perspectives sont favorables, car la mise en exploitation d'un vaste gisement de zinc, fin 2002, devrait avoir des répercussions considérables sur la croissance économique du pays.

Après s'être repliée pendant deux ans, l'agriculture a opéré un revirement significatif en 1999 et 2000, enregistrant une croissance de 10.7 pour cent en moyenne. Cette bonne performance a été due, dans une large mesure, à la reprise dans la filière du bétail sur pied. Cependant, les résultats agricoles demeurent volatils à cause des conditions climatiques. Après une année 1999 médiocre, la pêche a progressé de 13.3 pour cent en 2000, tout particulièrement les prises de poissons maigres.

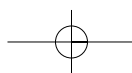
L'importance du secteur public ne cesse de croître depuis l'indépendance de la Namibie, en 1990 : compte non tenu des entreprises parapubliques – pour lesquelles on ne dispose pas de statistiques sur une base agrégée – les services publics ont représenté près d'un quart du PIB en 2000. Cette année-là, ils ont progressé de 4.2 pour cent, soit bien davantage que la moyenne des cinq dernières années.

En revanche, les activités manufacturières – une des priorités de la politique publique – n'ont pas augmenté notablement au cours des cinq dernières années, même si, en 2000, leur production s'est accrue de 4.5 pour cent. Leur contribution à la croissance demeure toutefois irrégulière. En effet, près de 80 pour cent des activités manufacturières sont liées à l'agroalimentaire (transformation des aliments,

Tableau 1 - Composantes de la demande (en pourcentage du PIB)

	1995	1998	1999	2000	2001 (e)	2002 (p)
Formation brute de capital	21.2	25.1	22.8	18.1	18.1	18.5
Publique	5.5	4.7	4.6	3.3	3.3	3.3
Privée	15.7	20.3	18.2	14.8	14.9	15.1
Consommation finale	84.8	86.7	87.7	84.6	86.3	85.8
Publique	29.5	28.8	29.7	27.4	28.0	27.2
Privée	55.3	57.9	58.0	57.2	58.3	58.6
Solde extérieur	-6.0	-11.7	-10.5	-2.7	-4.4	-4.3
Exportations	48.4	44.7	45.3	50.0	46.8	43.3
Importations	-54.4	-56.4	-55.8	-52.7	-51.2	-47.5

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du Bureau central des statistiques de la Namibie.



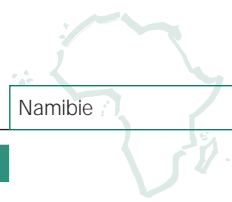
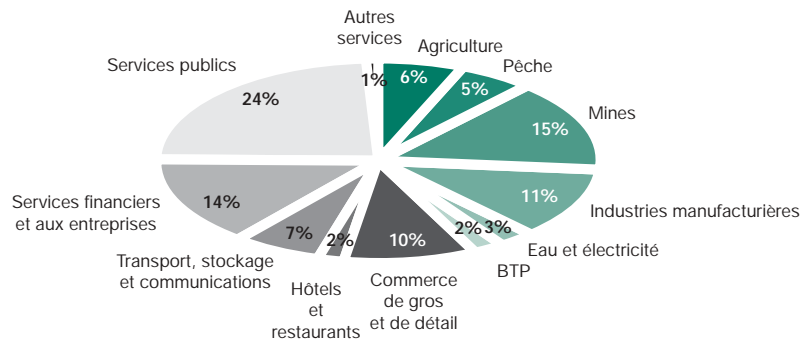
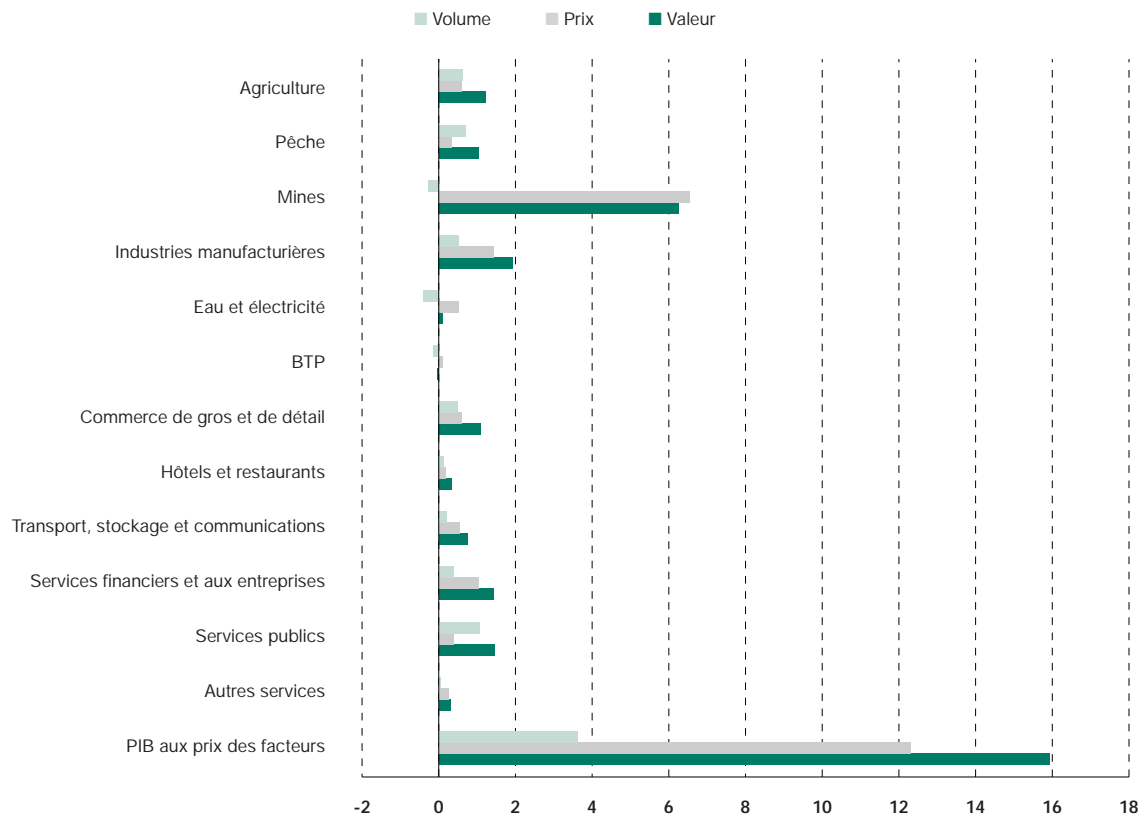


Figure 3 - Ventilation sectorielle du PIB en 2000



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du Bureau central des statistiques de la Namibie.

Figure 4 - Contributions à la croissance du PIB en 2000

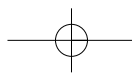


Source : Estimations des auteurs sur la base des données du Bureau central des statistiques de la Namibie.

transformation du poisson et brasseries). Néanmoins, les bons résultats de la transformation non alimentaire expliquent pour une large part le taux de croissance encourageant en 2000.

La structure de la demande intérieure se modifie suite au recul de l'investissement. De fait, celui-ci a

diminué de 12.4 pour cent en 2000. Conjugée au manque d'intermédiaires financiers capables d'orienter l'épargne des caisses de retraite et d'assurance-vie vers des projets d'investissement, l'absence de demande dynamique de la part des investisseurs est en grande partie responsable de cette situation. Le volume d'investissement étant inférieur à celui de l'épargne



 Namibie

nationale, la Namibie est confrontée à des sorties de capitaux, principalement au profit de l'Afrique du Sud. Outre ces évolutions, la part de la consommation publique dans le PIB reste substantielle, à 27.4 pour cent. C'est l'un des pourcentages les plus élevés d'Afrique et du monde en développement. Des tendances analogues devraient se manifester en 2001 et 2002.

Politique macro-économique

Politique budgétaire et monétaire

Depuis 1995, la Namibie conduit sa politique économique dans le cadre d'un programme à moyen terme inspiré de son premier plan de développement national (*National Development Plan: NDP1*) couvrant les périodes 1995/96 à 1999/2000. Les principaux objectifs de développement du pays étaient les suivants : une croissance en volume de 5 pour cent en moyenne

et par an, la création d'emplois, la réduction des inégalités de répartition du revenu et la lutte contre la pauvreté. Cependant, les résultats obtenus à ce jour sont décevants. La croissance économique reste en-deçà de l'objectif et, malgré l'absence de données fiables et à jour sur les tendances de l'emploi, le sentiment général est que celui-ci a stagné au cours des dix dernières années. D'après une projection effectuée par les pouvoirs publics sur la base de l'étude sur l'emploi en Namibie en 1997 (*Namibia Labour Survey*), l'emploi progresserait au rythme annuel de 2.5 pour cent, soit l'équivalent de la croissance de la population active. Le gouvernement s'est attelé aux priorités qu'il a définies – combattre la pauvreté et restreindre les inégalités – principalement en consacrant une large part des dépenses publiques à la santé et à l'éducation, avec toutefois des résultats mitigés.

Depuis quelques années, la Namibie a tendance à dépenser de manière excessive : le budget prévisionnel voté chaque année a sans cesse été révisé, en raison de

256

Tableau 2 - Tableau des opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB^a)

	1995/96	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02(e)	2002/03(p)
Recettes totales (avec dons)^b	31.4	32.0	34.5	33.2	33.7	32.5
Recettes fiscales	27.8	28.5	31.3	29.9	30.1	29.0
Dépenses totales (et prêts nets)^b	35.0	35.9	37.7	36.8		
Dépenses courantes	30.2	31.6	32.6	31.2		
<i>Sans les intérêts</i>	29.1	29.1	30.2	28.9	29.5	28.7
Salaires	16.1	16.4	17.2	16.0	16.4	15.9
Paievements d'intérêts	1.1	2.5	2.4	2.3		
Dépenses en capital	4.9	4.3	5.1	5.5	5.5	5.6
Solde primaire	-2.5	-1.3	-0.8	-1.3	-1.4	-1.7
Solde global	-3.7	-3.9	-3.2	-3.6		

a L'exercice budgétaire commence le 1^{er} avril.

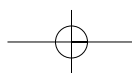
b Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

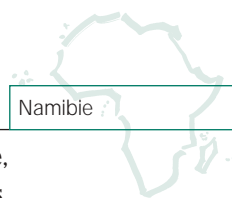
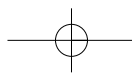
Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

dépenses plus élevées que prévu. Le déficit global ressort à 3.6 pour cent du PIB pour l'exercice 2000/2001 et a représenté 3.8 pour cent, en moyenne, sur la période 1995/96-1999/2000. Si le pays ne parvient pas à l'équilibre budgétaire, c'est essentiellement à cause du fardeau que représente une fonction publique pléthorique. En 1999, le déficit s'est creusé suite à la décision du gouvernement de fournir un poste de fonctionnaire à 9 000 anciens combattants. Et rien ne

permet de penser que le déficit primaire sera réduit dans les années à venir. Il devrait continuer d'avoisiner 1.2 pour cent du PIB.

La révision constante du budget en fin d'exercice est le signe d'un manque de discipline. On peut considérer que la maîtrise insuffisante des dépenses explique, dans une large mesure, l'envolée des dépenses publiques ces dernières années. En 1997/98 – dernière période pour





lesquelles des chiffres sont disponibles – le vérificateur général a fait état de dépenses non autorisées absorbant près d'un pour cent du PIB. La Namibie a fait des efforts pour intensifier les contrôles budgétaires : elle a mis en place un suivi informatisé des dépenses, ainsi qu'un plafonnement des rémunérations et des indemnités de déplacement. Ces dispositifs sont toutefois inefficaces du fait de l'absence de centre décisionnel unique pour la répartition des moyens budgétaires. De plus, le vérificateur général, qui a pour mission de rendre compte de ces problèmes au parlement, n'a pas suffisamment de pouvoirs pour agir. Côté recettes, le régime fiscal n'a cessé d'être réorganisé depuis l'indépendance du pays, et ces réformes ont d'ores et déjà débouché sur de nombreuses améliorations. Une taxe sur la valeur ajoutée a été introduite fin 2000, mais il est un peu trop tôt pour dresser un bilan. Dans sa dernière présentation du budget, le ministre des Finances a annoncé son intention de mener une étude détaillée sur de nouvelles réformes fiscales.

Deux autres tendances sont à signaler : la hausse des dépenses militaires et la multiplication des organismes parapublics. La part des dépenses militaires dans le PIB, désormais l'une des plus élevées au monde, s'accroît significativement depuis le milieu des années 90, à cause de la conjonction de trois grands facteurs : la mise en application du livre blanc sur la défense (*Defence White Paper*), daté de 1993, l'embauche d'anciens combattants par la fonction publique et l'intervention militaire au Congo (RDC). Le nombre d'organismes parapublics a augmenté suite à la politique d'ouverture au marché, qui transforme certains services publics en entreprises d'État. Même si les autorités nationales ont indiqué qu'elles souhaitent en privatiser certains, elles ont pour l'instant suspendu ce projet. La plupart des structures parapublics restent donc des monopoles d'État qui ne sont exposés ni à la concurrence ni à la réglementation des prix.

Conséquence du déficit budgétaire persistant, l'État a continué d'émettre des titres de dette, qui ont représenté 23.5 pour cent du PIB sur l'exercice budgétaire 1999/2000. Le taux d'augmentation annuel de cette dette (+15 pour cent en 1999) suscite des inquiétudes pour l'avenir : selon une estimation grossière,

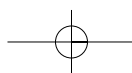
si l'endettement continue de croître au même rythme, il avoisinera 60 pour cent du PIB en 2010. Néanmoins, du fait de l'intégration de la Namibie dans le système monétaire de l'Afrique du Sud, il est peu probable que cela décourage l'investissement privé.

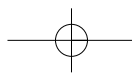
La politique monétaire se caractérise par un taux de change fixe de la monnaie nationale – le dollar namibien – vis-à-vis du rand sud-africain. Par voie de conséquence, la situation monétaire et les fluctuations des taux d'intérêt suivent étroitement celles de l'Afrique du Sud. L'amélioration des conditions de marché et le faible niveau d'inflation dans leur pays en 1999 ont amené les autorités monétaires sud-africaines à assouplir leur politique cette année-là et en 2000. Pour stimuler l'investissement et la croissance économique, la Banque de Namibie a ainsi fait passer son taux directeur de 18.8 pour cent en décembre 1998 à 11.5 en décembre 1999. Cependant, en 2000, lorsque l'inflation est remontée, elle a décidé de ne pas modifier ses taux d'intérêt.

L'inflation a atteint 9.2 pour cent en 2000, pour l'essentiel à cause des pressions inflationnistes émanant des produits importés. La Namibie a enregistré un taux d'inflation significativement supérieur à celui de ses partenaires commerciaux, ce qui pourrait peser sur sa compétitivité. L'inflation devrait néanmoins ralentir sensiblement dans les années à venir, comme en Afrique du Sud, et atteindre 6 pour cent en 2001, puis 5.8 pour cent en 2002.

Position extérieure

La Namibie est une économie ouverte, avec des échanges représentant plus de 100 pour cent de son produit intérieur brut. Ces échanges se font essentiellement avec l'Afrique du Sud. Ces dernières années, la part des importations en provenance de ce pays a progressé, passant de 80 pour cent en 1993 à 95 pour cent en 1997. Celle des exportations en direction de l'Afrique du Sud – 18 pour cent du total en 1997 – est également substantielle. Cependant, le principal marché pour les exportations namibiennes est l'Union européenne, qui représentait 50 pour cent du total en 1997.





La composition des exportations – pour l'essentiel des matières premières – n'a pas évolué significativement au cours des cinq dernières années, et la Namibie reste très vulnérable aux chocs externes, notamment aux modifications des termes de l'échange et de la demande extérieure, ainsi qu'aux variations climatiques. Les minerais forment toujours l'essentiel de ses exportations. Les diamants, en particulier, constituaient 70 pour cent des exportations minières et 35.7 pour cent de l'ensemble des exportations du pays en 1999. Cette filière reste toutefois très "enclavée" : elle a peu de liens en amont et en aval avec les autres secteurs. Les produits transformés – transformation du poisson ou de la viande, principalement – occupent la seconde place.

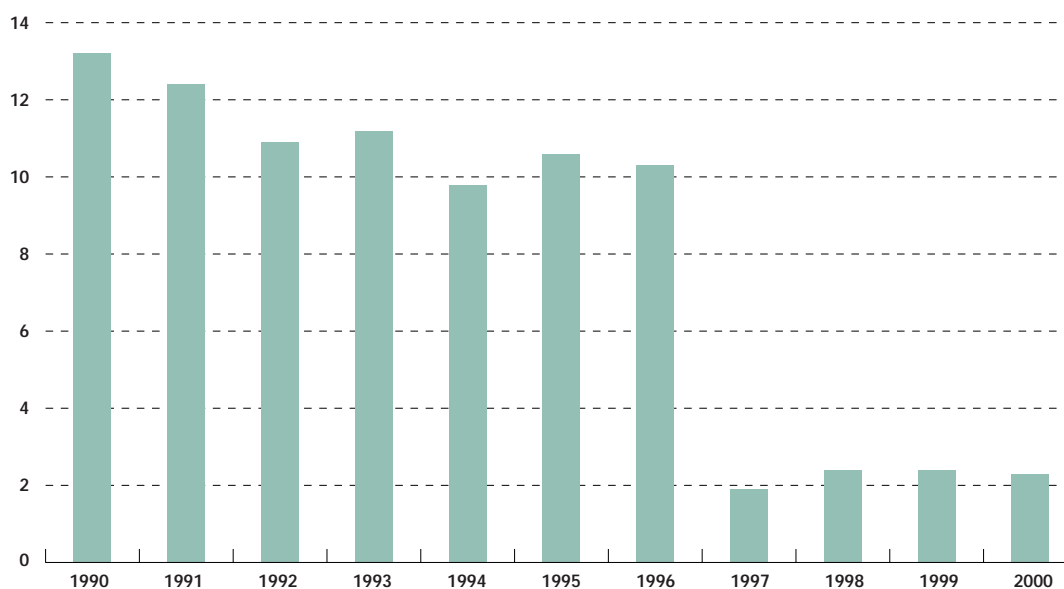
L'objectif premier de la politique commerciale de la Namibie est la diversification des exportations, *via* différents programmes d'investissement. La principale mesure d'action publique a été l'instauration, en 1995, d'un système de zones franches pour l'exportation, assorti de généreuses incitations fiscales destinées à attirer les investisseurs. Cependant, jusqu'à présent, ce dispositif n'a pas tenu ses promesses et donne des résultats mitigés. En effet, seules 18 entreprises ont commencé leurs activités dans ces zones, et elles ont créé moins de 500 emplois. La situation pourrait changer avec l'implantation d'une nouvelle grande usine, ce que confirme l'annonce d'investissements étrangers dans la filière textile.

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)

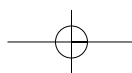
	1995	1998	1999	2000	2001 (e)	2002 (p)
Balance commerciale	-3.6	-8.2	-3.8	-4.1	-4.0	-3.8
Exportations de biens (f.o.b.)	39.6	34.5	39.8	42.4	41.1	38.0
Importations de biens (f.o.b.)	-43.2	-42.6	-43.6	-46.4	-45.1	-41.9
Services	-6.7	-4.5	-3.9	-3.3		
Revenu des facteurs	4.5	2.6	-0.5	-0.3		
Transferts courants	11.4	12.5	11.8	13.3		
Solde des comptes courants	5.6	2.4	3.6	5.7		

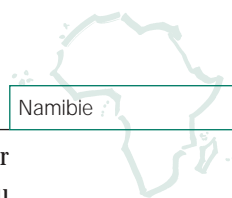
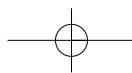
Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du Bureau central des statistiques de la Namibie.

Figure 5 - Encours de la dette extérieure (en pourcentage du PNB)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI et des autorités nationales.





Ces cinq dernières années, les comptes courants de la Namibie se sont caractérisés par une balance commerciale négative, couplée à des transferts considérables provenant de la mise en commun des recettes encaissées par la SACU (Union douanière de l'Afrique australe). Pendant les deux dernières années, le déficit de cette balance s'est toutefois réduit, en raison de l'accélération des exportations, principalement des produits primaires, tels que les diamants et la viande de bœuf. A court terme, la balance commerciale devrait rester stable, autour de -4 pour cent du PIB. L'essor des exportations de diamants – 35.4 pour cent en 2000 – est la conséquence d'une hausse des cours internationaux, qui a compensé les 7 pour cent de pertes, en termes réels, de ce secteur. Les exportations agricoles ont bénéficié tout particulièrement d'une augmentation des exportations de viande de bœuf vers l'Union européenne. L'autre secteur d'exportation clé – les activités manufacturières – a participé à cette expansion, même si celle-ci s'est ralentie. Parmi les produits manufacturés, la transformation du poisson a enregistré la croissance la plus soutenue. Ce sont principalement les recettes de la SACU – 86 pour cent des transferts courants (données 1999 du Bureau central des statistiques de la Namibie) – qui contribuent à l'excédent des comptes courants : elles ont progressé de 28.4 pour cent en 2000, contre 24.1 pour cent en 1999. Le projet de révision de la formule de partage de ces recettes pour 2002 montre la nécessité de modifier la structure des comptes courants en développant les autres sources de recettes. De plus, la poursuite de la libéralisation des échanges, conformément aux règles de l'OMC et à l'accord entre l'UE et l'Afrique du Sud¹, ainsi que la ratification du protocole de la SACU, auront des incidences négatives supplémentaires sur les recettes de cette union.

La dette extérieure de la Namibie est peu élevée par rapport à celle des autres pays d'Afrique subsaharienne ou à revenu intermédiaire inférieur. En 1997, l'Afrique du Sud a annulé les emprunts que la Namibie avait contractés auprès d'elle, ce qui a ramené l'encours de la dette extérieure namibienne à 2 pour cent du PIB.

Même si cette dette extérieure reste gérable et faible par rapport au PIB, son accroissement contribue au creusement continu de l'endettement public total de la Namibie.

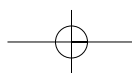
Questions structurelles

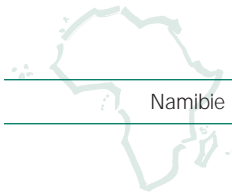
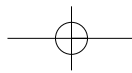
L'économie de la Namibie reste fortement marquée par l'héritage du colonialisme sud-africain, qui a prévalu jusqu'à la fin des années 80. De fait, la Namibie dispose d'une infrastructure de base moderne et étendue, avec un réseau de transport et un système financier adéquats, même si son économie continue de se caractériser par une distribution inégale des ressources. Et mobiliser les moyens disponibles pour créer de nouvelles activités aptes à améliorer la répartition du revenu se révèle difficile.

L'infrastructure de transport de la Namibie est relativement bien développée et ne constitue donc pas un frein à l'essor économique de ce pays. La construction de deux grandes autoroutes, la *Trans Caprivi* et la *Trans Kalahari*, a amélioré un réseau routier par ailleurs bien entretenu. L'autorité portuaire namibienne (*Nampor*) a lancé plusieurs vastes projets pour accroître l'utilisation de Walvis Bay comme plate-forme portuaire régionale. La modernisation des installations portuaires a commencé et une Initiative pour l'aménagement du territoire, baptisée *Coast-2-Coast Spatial Development Initiative* (SDI, voir la note sur l'Afrique du Sud) – à un stade peu avancé – débouchera sur une coopération régionale entre Maputo et Walvis Bay. Il reste toutefois à savoir si ce renforcement de l'infrastructure encouragera de nouvelles activités industrielles.

Le secteur financier namibien est relativement bien développé par comparaison avec celui des autres pays d'Afrique subsaharienne, et étroitement lié à l'Afrique du Sud. Le système bancaire a commencé à s'étendre en 1993 et ses actifs ont augmenté de 38 pour cent par an entre 1994 et 1996, suite à l'ouverture de l'économie sud-africaine en 1994. La Loi sur les établissements

1. L'Afrique du Sud supprimera progressivement les droits de douane sur 86 pour cent des importations de l'UE qui lui sont destinées, et ce sur les douze prochaines années, dont environ les trois quarts sur les trois prochaines années.





bancaires (*Banking Institutions Act*) est entrée en vigueur en 1998. Elle constitue le cadre juridique d'une supervision bancaire améliorée. La Banque de Namibie a également été investie de nouveaux pouvoirs, conformément aux normes internationales relatives aux banques et à la surveillance.

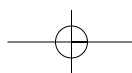
La bourse namibienne (*Namibian Stock Exchange* : NSX) est devenue la seconde d'Afrique subsaharienne en termes de capitalisation, derrière Johannesburg, grâce aux nombreuses entreprises cotées sur les deux places. A l'instar du secteur financier, le marché boursier entretient d'étroites relations avec l'Afrique du Sud : en 1999, les titres sud-africains représentaient 98 pour cent de la capitalisation totale.

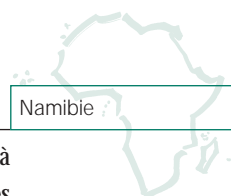
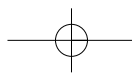
Le sentiment général est que le secteur financier de la Namibie manque d'institutions capables de prêter efficacement pour des projets à long terme et plus risqués. On considère que les organismes financiers publics chargés du développement ont jusqu'à présent échoué dans leur tâche, en partie du fait qu'ils subissent les pressions du pouvoir politique. L'État a récemment réagi en créant une nouvelle institution, la banque de développement de Namibie (*Namibia Development Bank* : NDB), qui remplace les organismes financiers de développement. A ce stade, certains signes montrent qu'il a tiré les enseignements de ses expériences dans le domaine des prêts pour le développement. Il a également l'intention d'attirer des actionnaires majoritaires n'appartenant pas au secteur public. Mais un important problème subsiste : comment encourager le secteur privé à entrer sur le marché *via* des supports novateurs, tels que des fonds en actions et de capital risque répondant aux besoins de la Namibie ? En attendant, l'État continuera de s'efforcer d'assumer une fonction pour laquelle ses structures seront toujours inappropriées.

Manifestement, l'approche relativement désordonnée par laquelle les pouvoirs publics tentent de modifier les droits de propriété et la conduite des affaires économiques au profit de la majorité noire commence à se durcir. En effet, l'État intervient de plus en plus pour l'attribution des droits d'exploitation des ressources naturelles, l'externalisation de certaines activités et

l'ouverture de l'économie au marché, afin d'accélérer le processus d'émancipation économique de la population noire – avec toutefois des résultats mitigés. Les avis sont partagés quant à savoir dans quelle mesure ces initiatives sont transparentes et ouvertes à la concurrence, et si elles sont mises en œuvre d'une manière qui ne dissuade pas l'investissement étranger ou qui ne menace pas la croissance à plus long terme. Il ne fait toutefois guère de doute que ce processus se poursuivra, malgré l'absence de signes, à l'heure actuelle, montrant qu'il se déroule dans un cadre bien délimité et explicite.

Une réforme foncière devient de plus en plus urgente après les affrontements sur la question des terres au Zimbabwe, et dans la mesure où, en Namibie, l'agriculture emploie près de 50 pour cent de la population active. Dans ce pays, 52 pour cent des terres sont détenues en pleine propriété, et à 48 pour cent en collectivité. Leur répartition est inégalitaire : 4 300 agriculteurs, principalement des Blancs, possèdent les terres commerciales, tandis que 140 000 familles, soit quasiment la moitié de la population, vivent sur les terres collectives. Néanmoins, il convient de noter que les parcelles commerciales, situées dans le sud et le centre du pays, sont pour la plupart de moins bonne qualité que les terres collectives. Le débat sur la réforme foncière se focalise sur la réinstallation au niveau des parcelles commerciales, ainsi que sur l'attribution de droits individuels et la mise en place d'une administration efficace des terres collectives. Suite à la décision des pouvoirs publics d'introduire des mécanismes de marché, la redistribution des terres commerciales s'effectue à un rythme lent. Ainsi, au milieu de l'année 2000, seuls 300 agriculteurs noirs avaient pu acheter des parcelles commerciales, et l'État avait acquis 0.6 pour cent des terres. Beaucoup considèrent que les Blancs ralentissent délibérément le processus de réforme et qu'ils réclament à l'État un prix élevé pour les terres qu'il leur rachète. Même si le secrétaire général de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) a averti les Blancs exploitant les terres commerciales que la patience du gouvernement était à bout et même si les exploitants pratiquant une agriculture de subsistance font pression pour une accélération de la redistribution des surfaces,





il est peu probable que les conflits sur la répartition des terres au Zimbabwe s'étendent à la Namibie.

Contexte politique et social

La Namibie est un pays politiquement stable où règne le multipartisme. Les élections législatives de 1999 ont confirmé la prédominance de la SWAPO, le parti au pouvoir depuis l'indépendance du pays en 1990. La SWAPO a en effet remporté 76 pour cent des voix et le Président Nujoma, qui la dirige, a obtenu un troisième mandat, l'amendement de la Constitution l'ayant autorisé à se représenter. Fragmentée, l'opposition ne constitue pas une menace sérieuse pour la SWAPO. De plus, un problème de transparence pourrait se poser, car les membres du conseil des ministres, qui siègent tous au parlement, détiennent la majorité au sein de cette instance.

Depuis août 1998, la Namibie participe au conflit armé au Congo (RDC) pour soutenir le gouvernement. A la mi-1999, selon les estimations, 2 000 soldats namubiens avaient été envoyés dans ce pays. Cet engagement militaire suscite des critiques sur la scène internationale et en Namibie, de la part de la presse et du parlement. Cependant, avec l'émergence d'un processus de paix, la quasi-totalité de ces soldats seraient, d'après les informations officielles, déjà rentrés chez eux.

En Namibie, les inégalités de revenus sont parmi les plus fortes au monde. Selon le *Rapport national sur le développement humain de 1998*, l'indice de Gini y a atteint 0.7 sur la période 1993/94, soit le niveau le plus élevé au monde. L'existence d'une société à deux vitesses reflète les inégalités socio-économiques. Le degré de pauvreté diffère fortement entre groupes sociaux, ainsi qu'entre zones urbaines et rurales. Dans les villes, les salaires et traitements sont près de deux fois et demi supérieurs à ceux versés dans les campagnes. Et le fait que, dans l'agriculture commerciale, les revenus soient huit fois plus élevés que dans l'agriculture de subsistance illustre les écarts entre groupes sociaux.

Le développement de la Namibie est entravé par une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Malgré d'importants

efforts visant à étendre les activités manufacturières à travers différentes mesures, le manque de compétences reste un problème dans ce pays. Environ 10 pour cent des emplois ne sont pas occupés par des personnes disposant des qualifications requises, ou bien demeurent vacants. A moyen et long terme, les tentatives de relèvement du niveau d'instruction resteront probablement une priorité. Malgré les sommes élevées consacrées à l'enseignement – 27.5 pour cent de l'ensemble des dépenses publiques en 1999 – le taux d'inscription net passe de 91.5 à 45.5 pour cent entre les cycles primaire et secondaire, et l'efficacité du système éducatif demeure limitée. En effet, plusieurs facteurs nuisent à cette efficacité : héritage de la période d'avant l'indépendance, les régions du nord du pays n'obtiennent pas de bons résultats car les enseignants n'ont pas reçu une formation adéquate, le nombre d'élèves par professeur est bien supérieur à celui qui prévaut dans le centre et le sud, et l'infrastructure est nettement moins développée.

Depuis le premier cas identifié en 1986, le VIH/sida est le plus grave problème auquel la société namibienne est confrontée. Le taux de contamination est l'un des plus élevés au monde : 19.5 pour cent des adultes (groupe d'âge des 15-49 ans) sont séropositifs, d'après le rapport 1999 d'ONUSIDA. De plus, la même année, le sida a décimé un pour cent des Namubiens, devenant ainsi la première cause de décès dans ce pays. L'espérance de vie à la naissance a chuté, passant de 61 ans en 1991 à 45 ans en 1998, et devrait descendre à 40 ans à l'horizon 2005. Outre les aspects humains, l'épidémie a un coût socio-économique considérable. Les dépenses de santé directement consacrées au VIH/sida représentaient 1.8 pour cent des dépenses publiques en 1996 et 2.5 pour cent du PIB en 2000, soit 20 pour cent du budget de la santé. Le taux d'hospitalisation des personnes contaminées a été multiplié par vingt entre 1993 et 1999. Selon une récente étude menée par la Banque mondiale, le VIH/sida réduira la croissance du PIB réel de 1.1 point de pourcentage sur la période 2002-2010 (cette croissance passera, en moyenne, de 4.1 pour cent si l'on ne tient pas compte de cette maladie à 3 pour cent si l'on en tient compte).

